

# NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

## Le mot du président



Mes chers amis,

Mon engagement pour le territoire, c'est d'améliorer votre vie quotidienne.

Développement, équipements publics, sport, habitat... Il est des politiques à mener ambitieuses.

Parmi ces politiques publiques, la problématique de la gestion de nos ordures ménagères est l'une de mes priorités.

En responsabilité, je me dois de fixer des objectifs : ensemble, nous devons faire des efforts en matière de tri sélectif, pour améliorer à terme notre environnement, ainsi que nos finances. Sur le budget général de notre agglomération, la gestion de nos déchets représente un quart des dépenses. Nous jetons à la poubelle près de 25 millions d'euros par an !

C'est bien trop. Je veux faire le pari de diminuer d'ici 2024 cette somme et pouvoir baisser le coût de traitement des ordures. C'est l'un de mes engagements, avec tous les élus de notre territoire.

Alors, ensemble faisons preuve d'ingéniosité face à toutes les problématiques liées au recyclage, à l'environnement et au développement durable.

Plus nous trierons mieux, plus nous diminuerons la part des dépenses liées aux ordures ménagères. Si collectivement nous arrivons à faire mieux, alors notre pari sera gagné.

### **Changeons nos habitudes et trions !**

Désormais, tous les emballages se trient, dans les colonnes, les sacs ou les bacs jaunes (ou bleus pour les communes SITOM)

Pour faciliter votre quotidien, un sac de pré-collecte sera bientôt mis à votre disposition. Ne laissons plus maintenant que le minimum dans la poubelle noire !

A terme, nous prendrons de nouvelles habitudes, qui amélioreront le quotidien de tous, sur un territoire plus durable, plus respectueux de l'environnement, pour nous et les générations à venir.

Je vous invite à retrouver toutes les informations nécessaires sur ce dépliant, ou bien à consulter notre site [ales.fr](http://ales.fr) avec toutes les explications détaillées.

**Je compte sur vous !**

**Christophe RIVENQ**

Président d'Alès Agglomération  
1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Alès



**Alès Agglomération**

Bâtiment ATOME

2, rue Michelet, 30105 Alès Cédex  
tél. 04 66 78 89 00 - [ales.fr](http://ales.fr)



## Nouvelle politique de gestion des déchets



## Changeons nos habitudes **TRIONS !**



**SAINT-JEAN-DU-PIN**



**TRIER  
C'EST DANS MA  
NATURE**



# EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en plus des papiers, du verre et des emballages cartonnés, en aluminium et en acier, vous devez trier la totalité de vos emballages.

**DEPUIS LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER  
2023**

**+ DE POINTS TRI  
+ PROCHES DE CHEZ VOUS  
POUR + DE TRI**

## NOUVEAU

Tubes de dentifrice,  
barquettes de jambon  
ou de crudités,  
films de protection de journaux,  
de packs d'eau ou de lait,  
sachets, gourdes souples,  
pots de yaourt, ...

### À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,  
MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



### À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES



Les cartonnettes  
doivent désormais  
être jetées  
avec les papiers.



Pour connaître les  
lieux d'implantation  
des colonnes  
aériennes consulter  
le site [www.ales.fr](http://www.ales.fr)  
rubrique  
TRI sélectif



### 3 BONS GESTES

- 1 Bien vider les emballages.
- 2 Inutile de les laver.
- 3 Ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

### À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



### À JETER



### À TRIER | LE CARTON

En déchèterie  
OU  
En points d'apports  
volontaires



**CITEO**

Téléchargez l'appli  
qui vous facilite  
le tri au quotidien

